

Réf: Dossier N° 158056

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « DELICES ET SENTEURS AUTHENTIC »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN ; YOPOUGON,  
MAROC, non loin de PETROCI, lot 94, ILOT 09, Section : HL  
parcelle : 79, Lot 94, Ilot 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 23 novembre 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 23 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DELICES ET SENTEURS AUTHENTIC »

Objet :

- PRODUCTION ET VENTE DE JUS DE FRUITS
- RESTAURATION
- SERVICE TRAITEUR
- COMMERCE GENERAL
- IMPORT-EXPORT
- DIVER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN ; YOPOUGON,  
MAROC, non loin de PETROCI, lot 94, ILOT 09, Section : HL  
parcelle : 79, Lot 94, Ilot 09

Dirigeant(s) : M KONE GAOUSSOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06507 du 23/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65094/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

